

# VILLE DE LAROQUE D'OLMES

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du mardi 29 mai 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-neuf mai, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur LAFFONT Patrick, Maire.

Mesdames : Pierrette GUTIEREZ, Marie-Claude TOUSTOU, Michèle PUJOL, Agnès DEJEAN, Marie-Christine RIVIERE, Denise SVALDI, Naceira AMOURI.

Et Messieurs : Patrick ALIAGA, Patrick LAFFONT, Jean-Luc MARTY, Jean-Philippe MARTY, Roland PUJOL, Alain CHAUBET, Claude DES, Rémi ROLDAN, Mattéo RINALDI.

Secrétaire de séance : M. Alain CHAUBET

Absents : Mme Pilar RAGUES, Mme Nicole FABRE, Mme Cecilia CARDOSO, M. Herminio MACHADO, M. Jean-Michel VIVANCOS

Procurations :

Mme BARBIER Claudine à Mme GUTIEREZ Pierrette  
M. DULOT Dominique à M. ALIAGA Patrick

Monsieur le Maire installe Mme Naceira AMOURI dans ses fonctions de conseillère municipale de la commune de Laroque, suite à la démission de Mme Nadine HENNECART.

### ➤ **Approbation des procès-verbaux du 06/04/2018 et du 23/04/2018**

Mme Denise SVALDI et M. Mattéo RINALDI, tous deux absents au conseil du 06/04/2018, n'approuvent pas le PV du conseil du 06/04/2018.

Mme Denise SVALDI et M. Mattéo RINALDI, n'approuvent pas le PV du conseil du 23/04/2018, compte tenu de la démission de Mme Nadine HENNECART non mentionnée sur ce PV.

### ➤ **Objet : Décision modificative n°1 – Budget Principal Commune Exercice 2018**

VU la délibération du Conseil municipal n° 2018-CM3-D3 du 6 avril 2018 relatif au vote du budget primitif de la Commune pour l'exercice 2018 ;

Vu le budget primitif 2018 de la Commune

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il apparaît nécessaire de procéder à des ajustements budgétaires sur le budget principal 2018 de la Commune.

Aussi, il convient de procéder aux virements de crédits suivants :

DESIGNATION	Dépenses	Recettes
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
D66111 / Charges financières	-7 500.00 €	
D6718 / Autres Charges exceptionnelles	+7 500.00 €	
<b>INVESTISSEMENT</b>		
D2178 / Autres immobilisations corporelles	-30 000.00 €	
D2031/ Frais d'études	+30 000.00 €	

Le Conseil, ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

A la majorité des membres présents,

-**VALIDE** la Décision modificative n°1 du budget principal 2018 de la Commune comme indiqués dans le tableau ci-dessus.

VOTE : Contre : 0      Pour : 17      Abstention : 1

➤ **Objet : Questions diverses**

- La démission de Mme Nadine HENNECART en tant que conseillère municipale a été évoquée.

- Un recours demandant l'annulation de l'élection des 3 délégués communautaires supplémentaires lors du conseil municipal du 23 avril 2018 a été introduit auprès du Tribunal administratif de Toulouse.

- Concernant le projet de piscine municipale, le dossier final sera soumis au vote lors d'un prochain conseil municipal.

Le chantier ne démarrera qu'après que toutes les autorisations administratives aient été obtenues.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 H 20

Le Maire  
Patrick LAFFONT

